

# ENFANCE, ADOLESCENCE

## LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE



Le passage à l'âge adulte est juridiquement et sociologiquement marqué par la majorité des 18 ans. Ce temps n'est pas une fin en soi. Il peut s'accompagner d'un mouvement d'exaltation narcissique, d'une grande inquiétude ou au contraire être très éloigné du sujet.

En MECS, 18 ans signifie la fin du placement, un nouveau temps pour se penser et vivre; dans les structures du champ du handicap, il signifie d'autres orientations, un avenir pas toujours identifié. Entre réalités sociales et réalités intrinsèques à la personne,

comment accompagner le processus de passage à l'âge adulte ?

La formation permettra de comprendre les enjeux et les spécificités de ce temps, travailler à reconnaître la complexité de ce moment en ne perdant pas la personne de vue et en ne déniait pas les réalités sociales.

L'accompagnement des professionnels se situera entre le possible et l'impossible avec un soutien et un étayage pour les personnes concernées pour qui le processus de maturation sera au mieux garanti et préservé.



### QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

La législation liée à la majorité, au devenir adulte des personnes en situation de handicap, aux adolescents en protection de l'enfance

Les manifestations des crises

Les réactions observables caractéristiques de cette période

Les besoins spécifiques des personnes suivant leurs possibilités, désirs

Le moment de la séparation avec l'établissement :

quels liens conserver ?

Connaissance des institutions et réseaux de prise en charge et d'accompagnement pour les jeunes adultes

L'inclusion dans le champ social et du travail des jeunes adultes en situation de handicap

L'inclusion dans le champ social et du travail quand on a été un enfant /adolescent placé

...



**Durée  
indicative  
2 jours**



### NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- La parentalité ou la recherche d'une position ajustée p.50
- Prévenir et faire face à la violence p.52